



Service commun de la documentation
Direction des bibliothèques et de la documentation


Axes prioritaires du Service commun de la documentation 2024/2025

- **Adapter le fonctionnement et les activités du SCD aux évolutions et contraintes de l'EPE Toulouse Capitole, du site toulousain et de l'alliance européenne Engage EU**
 - Accompagner l'évolution de l'établissement et de ses composantes (Ecole de droit notamment) et membres-composantes.
 - Contribuer aux autodiagnostic réalisés dans le cadre de la visite de l'HCERES et de la sortie de l'EPE.
- **Elaborer un projet de service**
 - Définir les lignes directrices de la politique documentaire et de service du SCD, en lien avec la stratégie de l'université, pour les 2 à 3 ans à venir.
- **Poursuivre la démarche d'amélioration continue des services offerts**
 - Dans le cadre de Service Public+, mettre en œuvre le plan d'action défini, réaliser un nouvel autodiagnostic et envisager de nouvelles propositions.
 - Réaliser une étude sur les pratiques de recherche documentaire des enseignants-chercheurs et sur leurs difficultés en matière d'accès à la documentation.
 - Adapter l'offre de formation et les services d'accompagnement des étudiants :
 - Engager la réflexion sur une charte qualité des enseignements en compétences informationnelles
 - Dans le cadre de la nouvelle accréditation, développer l'enseignement des compétences informationnelles selon les attentes des composantes et des écoles doctorales et en partenariat avec les bibliothèques associées
 - Au sein des compétences informationnelles, développer l'enseignement des compétences transversales en concertation avec l'université
 - Organiser un événement autour de la formation des étudiants aux compétences informationnelles dans le cadre de l'alliance Engage EU
 - Consolider la stratégie de déploiement de Leganto comme outil d'accompagnement documentaire des enseignements
 - Faire évoluer le tutorat au regard du contexte : enquête d'impact, programme Manufacture 2026, EEDU.
 - Mettre en œuvre et évaluer les actions prévues dans le cadre du schéma handicap de l'université :
 - Améliorer l'accessibilité et l'accompagnement des usagers en situation de handicap
 - Améliorer les conditions d'accueil général :
 - Améliorer les conditions d'accueil de la bibliothèque de la Manufacture des Tabacs dans le cadre du Programme Manufacture 2026

- Etudier le réaménagement de la salle des doctorants de la bibliothèque Garrigou et de la salle 3 de la bibliothèque de l'Arsenal
 - Mettre en œuvre l'ouverture du dimanche de la bibliothèque de l'Arsenal (si validée).
- **Accompagner l'engagement de l'université en faveur de la Science Ouverte**
 - Mettre en œuvre l'amélioration du signalement de la production scientifique de l'établissement en open access.
 - Contribuer aux travaux du Comité pour la science ouverte et à la mise en œuvre de ses propositions : charte de la science ouverte notamment.
 - Poursuivre les développements de *Toulouse Capitole Publications* : interconnexion ORCID, IdRef, STAR, Grafana ; transferts HAL ; process d'alimentation.
 - Consolider les actions relatives à la gestion des données de la recherche : formations et accompagnement des chercheurs, partenariats au sein de l'alliance Engage EU.
 - **Adapter l'offre documentaire aux besoins des étudiants et des enseignants-chercheurs, améliorer l'accès aux collections et leur valorisation**
 - Déployer Omeka-S pour la diffusion des mémoires en partenariat avec le SICD-Université de Toulouse ; intégrer à la réflexion les sujets d'examen, les ressources éducatives libres, les documents numérisés et les publications des chercheurs.
 - Engager la réflexion sur la politique de numérisation de collections.
 - Poursuivre le processus de révision de la charte et de la carte documentaires.
 - Poursuivre la réflexion sur la révision de l'offre documentaire à la bibliothèque de la Manufacture des tabacs dans le cadre du programme Manufacture 2026, notamment dans le cadre de partenariats et de réseaux documentaires (DLC, Sciences Po, CDE).
 - Engager une réflexion sur l'amélioration du catalogue Archipel.
 - **Améliorer la préservation et la conservation des collections**
 - Lancer le chantier de réorganisation du magasin de la bibliothèque de l'Arsenal.
 - Finaliser et mettre en œuvre le Plan de sauvegarde des biens culturels.
 - Contribuer au projet de conservation et de valorisation du patrimoine scientifique des universités de Toulouse.
 - **Mieux faire connaître les bibliothèques et leurs services au sein de l'université**
 - Proposer des visites des bibliothèques aux personnels de l'université.
 - Questionner l'usage des réseaux sociaux.
 - **Consolider la démarche d'analyse des activités**
 - Finaliser les tableaux de bord des départements et des services et mener une étude sur les outils de l'évaluation.
 - **Adapter l'organisation**
 - Mettre en œuvre les ajustements organisationnels concernant la formation des usagers d'une part, les acquisitions et le signalement des collections d'autre part.
 - Engager une réflexion sur le circuit du document.
 - Mener une réflexion sur l'organisation autour de l'évaluation.
 - Engager une réflexion sur la gestion des changements de personnels et l'accueil des nouveaux arrivants (accueil, formation, continuité de service, stabilité des équipes).
 - **Consolider la démarche de développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) des bibliothèques**
 - Elargir le tri sélectif aux espaces publics et à toutes les bibliothèques.
 - Réaliser des supports de communication.
 - Mettre en œuvre le plan d'actions autour du numérique responsable.

- Renforcer les partenariats et être force de proposition au sein de l'université.
- **Accompagner les équipes par un plan de développement des compétences, la priorité sera donnée :**
 - Aux actions en relation avec l'axe international de l'EPE UT Capitoile et au renforcement des compétences en langues.
 - Aux actions liées à la recherche de financement et aux réponses aux appels à projet.
 - Au développement de l'intelligence artificielle.
 - Aux méthodes de design-thinking et de co-construction.
 - A l'accueil et à la communication auprès des usagers en situation de handicap.
 - A la mise en œuvre du Plan de sauvegarde des biens culturels.
 - Au maintien des compétences métiers de base (socle commun de compétences).

La Directrice des bibliothèques et de la
documentation de l'Université Toulouse Capitole



Brigitte CRAYSSAC

